

Xenum - DPF Pro

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. - Identificateur de produit

Nom commercial Xenum - DPF Pro

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit 3215350

1.2. - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

- Carburant et additif pour carburants

Utilisations déconseillées de la substance ou du mélange

- Ne pas utiliser pour des usages médico-cliniques.

- Ne pas utiliser pour des produits destinés à être en contact avec les aliments.

1.3. - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

XENUM NV/SA

Vluchtenburgstraat 9

2630 Aartselaar Belgique

Tél. +32(0)3 846 48 03

XENUM HQ : +32(0)3 846 48 03 info@xenum.com

1.4. - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

BelgiumPoison Centre. Tel: (+32) 070 245 245 or (+32) 02 264 96 30

NL Alleen voor professionele hulpverleners: Nationaal Vergiftigingen Informatiecentrum (NVIC): +31(0)3 02 74 88 88

Czech RepublicToxicological Information Centre Telefon: +420 224 919 293, +420 224 915 402

GermanyGiftnotruf der Charité CBF, Tel.: + 49 (0) 30/19240

NorwayPoison Centre. Tel: (+47) 22 59 13 00

SpainToxicology Information Service. Tel: (+34) 91 562 04 20

ItalyCentro Antiveneni Firenze Tel (+39)055 794.7819

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

2.1. - Classification de la substance ou du mélange

Muta. 1B	Mutagenicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Carc. 1B	Cancérogénicité - Catégorie 1B
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

2.2. - Éléments d'étiquetage

Contient: Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C6-C13 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 65°C et 230°C. (CAS No.: 64742-48-9)||distillats légers (pétrole), hydrotraités, Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C9 - C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 150°C et 290°C. (CAS No.: 64742-47-8)|| (CAS No.: 64742-94-5)

Xenum - DPF Pro

Mention d'avertissement Danger
Pictogrammes de danger



Mentions de danger

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement agréé

Phrases EUH

EUH208	Contient 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine, tétraéthylènepentamine (112-57-2) . Peut produire une réaction allergique
--------	--

2.3. - Autres dangers

Substances ou mélanges PBT - Aucune information disponible.

Substances ou mélanges vPvB - Aucune information disponible.

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3 - Composition/informations sur les composants

3.1. - Substances

Non applicable

3.2. - Mélanges

Xenum - DPF Pro

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, naphta hydrotraité à point d'ébullition bas, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe principalement dans la gamme C6-C13 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 65°C et 230°C.	N° CAS : 64742-48-9 N° Index : 649-327-00-6 N° CE : 265-150-3	50 - 60	Asp. Tox. 1 - H304 Carc. 1B - H350 Muta. 1B - H340	
2-Ethylhexylnitrate	N° CAS : 27247-96-7 N° Index : N° CE : 248-363-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487289-20	15 - 20	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Inhalation - H332 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411	
Solvant naphtha (petroleum), heavy arom.; Kerosine - unspecified, [A complex combination of hydrocarbons obtained from distillation of aromatic streams. It consists predominantly of aromatic hydrocarbons having carbon numbers predominantly in the range of	N° CAS : 64742-94-5 N° Index : 649-424-00-3 N° CE : 265-198-5 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119463588-24	5	Aquatic Chronic 2 - H411 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 (H336) - H336	
naphtalène	N° CAS : 91-20-3 N° Index : 601-052-00-2 N° CE : 202-049-5	0,5 - 1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Carc. 2 - H351	
3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine, tétraéthylènepentamine	N° CAS : 112-57-2 N° Index : 612-060-00-0 N° CE : 203-986-2	0,1	Acute Tox. 4 Dermal - H312 Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Chronic 2 - H411 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317	

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

4.1. - Description des premiers secours

Mesures en cas d'inhalation

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
- Veiller à un apport d'air frais.

Mesures en cas de contact avec la peau

- Se laver immédiatement avec: Eau
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Mesures en cas de contact avec les yeux

- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Mesures en cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2. - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets après inhalation

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets après contact avec la peau

- Aucune information disponible.

Symptômes et effets après contact avec les yeux

- Aucune information disponible.

Xenum - DPF Pro

Symptômes et effets après ingestion - Aucune information disponible.

4.3. - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2. - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers - Aucune information disponible.

5.3. - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2. - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3. - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils appropriés de confinement - Aucune information disponible.

Conseils appropriés de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4. - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7 - Manipulation et stockage

7.1. - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations - Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Xenum - DPF Pro

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail - Aucune information disponible.

7.2. - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3. - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. - Paramètres de contrôle

8.2. - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire

RUBRIQUE 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1. - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Etat physique</u>	Liquide	<u>Aspect</u>	Liquide
<u>Couleur</u>	incolore	<u>Odeur</u>	caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		< 0 °C	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		160 °C	
Point éclair		66 °C	
Vitesse d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		0,7 % Vol.	
Limite supérieure d'explosivité		7 % Vol.	
Pression de vapeur		0,95 Pa	
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,81 g/cm3	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disponible	

9.2. - Autres informations

Teneur en COV	99,01 %
---------------	---------

Xenum - DPF Pro

Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5. - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6. - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

11.1. - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée / irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves / irritation oculaires - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B - Peut induire des anomalies génétiques

Cancérogénicité - Cancérogénicité - Catégorie 1B - Peut provoquer le cancer

Xenum - DPF Pro

<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Danger par aspiration - Catégorie 1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

12.1. - Toxicité

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3. - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW - Coefficient de partage: n-octanol/eau	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5. - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune information disponible.

- Aucune information disponible.

12.6. - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

Xenum - DPF Pro

13.1. - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets : - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux : - Aucune information disponible.

Précautions particulières à prendre : - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale : - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

14.1. - Numéro ONU

Numéro ONU (ADR) : UN3082

14.2. - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. - Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR : 9

Code de Classification ADR : M6

Pictogrammes

14.4. - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5. - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2

14.6. - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Xenum - DPF Pro

ADR

<u>Code de Classification ADR</u>	:	M6
<u>Dispositions spéciales ADR</u>	:	274+335+375+601
<u>Quantités limitées ADR</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T4
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP29
<u>Code-citerne ADR</u>	:	LGBV
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>Catégorie de transport ADR</u>	:	3
<u>Code de restriction en tunnels ADR</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	CV13
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	
<u>N° d'identification du danger ADR</u>	:	90

14.7. - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

15.1. - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Composants dans la liste des candidats Reach</u>	Aucun
<u>Composants dans l'annexe XIV</u>	Aucun
<u>Composants dans l'annexe XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	99,01 %

15.2. - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Versions de la FDS

N° de version	Date émission	Description des modifications
1,01	27/09/2016	
1	26/04/2016	Changement des les phrases-P

Textes des phrases réglementaires

Xenum - DPF Pro

Acute Tox. 4 Dermal	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie cutanée
Acute Tox. 4 Inhalation	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Inhalation
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë - Catégorie 4 - Voie orale
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Aiguë 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité - Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité - Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H332	Nocif par inhalation
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer - indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 1B
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
STOT SE 3 (H336)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un. - Catégorie 3

*** **